

DÉLIBÉRATION N° 3

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DU 5 JUIN 2024

Vu le décret n° 2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son article 13,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte le budget rectificatif au budget initial au titre de l'exercice 2024.

Fait à Montreuil, le 5 juin 2024

Le président,



Florian COLAS

PRÉSENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF n°1 2024

Le budget initial 2024 (BI), construit en octobre 2023, a été régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 14 novembre 2023.

Du fait d'une élaboration anticipée, imposée par les calendriers budgétaire et institutionnel, les données prévisionnelles prises en compte par l'établissement pour construire le BI 2024 doivent être réajustées au regard de l'exécution effective des derniers mois de l'année 2023.

Par ailleurs un certain nombre d'évènements imprévus ont modifié les projections budgétaires initiales.

Aussi, afin de respecter le principe de sincérité budgétaire et de déterminer le plus objectivement possible les prévisions de dépenses 2024, un budget rectificatif n°1 2024 (BR I) est soumis à la validation du présent conseil d'administration.

Le BRI 2024, se justifie au regard de plusieurs éléments de contexte distincts :

1. Des opérations dont l'engagement se concrétise en 2024 et dont certaines sont d'une ampleur supérieure à l'estimation initiale : par conséquent, leur prise en charge en 2024 ponctionne les autorisations d'engagement initialement prévues et impose une révision de nos prévisions initiales. À titre d'exemple : transformation d'anciens locaux administratifs en logements à Saint-Georges de l'Oyapock.
2. Des dépenses non prévisibles au moment de la réalisation du BI 2024 : plusieurs événements non prévisibles sont intervenus au cours de l'exercice 2024, nécessitant un réajustement prévisionnel principalement des autorisations d'engagement et accessoirement des crédits de paiement (dépassements de certaines opérations prévues dans le cadre du FACV 24, exécution de travaux trouvant leur origine dans des opérations issues des PI antérieures de l'établissement).
3. La perception d'une subvention de 115 910 € : cette dernière est consécutive à l'appel à projet au titre de la transition écologique et s'accompagne d'une réévaluation du budget de l'établissement tant en recettes qu'en dépenses.

Ce budget rectificatif sera, après approbation, intégré dans le système d'information financier Y2.

Évolution des équilibres entre le BI 2024 et le BR I 2024

Pour rappel, le budget initial 2024 (BI), régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 14 novembre 2023, s'élevait à :

- **13 400 494 €** de recettes
- **14 436 700 €** de dépenses en autorisations d'engagement (AE) et **14 760 200 €** en crédits de paiements (CP).

A. Les autorisations budgétaires

=> Les prévisions de dépenses :

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits en BR I par enveloppe de crédits limitatifs. La destination effective des crédits est précisée dans le tableau des dépenses par destination.

Les écarts entre la prévision budgétaire du BI 24 et le budget en cours de gestion portent sur les deux natures suivantes :

- **les dépenses de fonctionnement** : elles augmentent de **400 000 €** en AE uniquement, et totalisent ainsi un montant de **11 373 500 € en AE**, soit **70,57 % des dépenses totales du BR I**.
- **les dépenses d'investissement** : cette enveloppe est augmentée de **1 280 500 €** en AE et de **360 500 €** en CP, afin de couvrir des ajustements portant majoritairement sur les sous-destinations 2-2, 2-3 et 3-4.

Ces dépenses s'élèvent désormais à **4 743 700 € en AE** et **4 373 700 € en CP**, soit respectivement **29,43%** et **28,85% des dépenses totales du BR I**.

Globalement, ce BR I prévoit donc un ajustement à la hausse de **1 680 500 €** en AE et de **360 500 €** en CP.

Le total des dépenses inscrites au BR I est ainsi de **16 117 200 € en AE** et de **15 120 700 € en CP**.

Le tableau ci-dessous ventile ces montants par nature :

Enveloppe (en €)	BI 2024		Ajustements		BR I 2024		Variation BR I/ BI (en %)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
FCT	10 973 500	10 747 000	400 000	0	11 373 500	10 747 000	3,6%	0,0%
INV	3 463 200	4 013 200	1 280 500	360 500	4 743 700	4 373 700	37%	9,0%
Total des dépenses	14 436 700	14 760 200	1 680 500	360 500	16 117 200	15 120 700	11,6%	2,4%

=> Les prévisions de recettes :

Elles augmentent par rapport au budget initial et s'élèvent à **13 538 904 €**.

Au vu des prévisions de dépenses et de recettes, le BR I affiche un **solde budgétaire déficitaire prévisionnel de 1 581 796 €** contre un déficit de 1 359 706 € au BI 2024.

Pour mémoire, le BR I 2023 prévoyait un solde déficitaire de 2 890 200 € le solde exécuté de cette même année ayant été finalement ramené à un niveau déficitaire de 38 520 €.

En €	BI 2024	BR I 2024	Variation BR/BI (en valeurs)	Variation BR I/ BI (en %)
Total des recettes	13 400 494	13 538 904	138 410	1,0%
Total des dépenses (en CP)	14 760 200	15 120 700	360 500	2,4%
Solde budgétaire prévisionnel	-1 359 706	-1 581 796	-222 090	16,3%

B. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial détaillé dans le tableau 6 est issu de la différence entre les **produits** et les **charges**. Ils atteignent respectivement, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, **15 013 856 €** (15 354 394€ pour l'exercice 2023) et **15 636 086 €** (14 696 059 € en 2023).

Le **résultat patrimonial** passe d'une perte prévisionnelle de 16 230 € au BI à une perte prévisionnelle de **622 230 €** au BR I, suite au retraitement du retour de CAS reçu en mars 2024 comme un financement de l'actif par l'État (en lieu et place d'une classification en recettes dans le BI 2024).

C. Capacité d'autofinancement (CAF)

La **capacité d'autofinancement** désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité. Elle contribue à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

Suivant la variation du résultat patrimonial, elle diminue pour atteindre **2 047 494 €** contre 2 653 494 € au BI 2024.

D. Fonds de roulement et trésorerie

Le tableau de financement prévisionnel présente la capacité (en ressources) ou l'insuffisance (en emplois) de financement et renseigne sur l'évolution de la situation patrimoniale de l'établissement.

Ce tableau présente par rapport au BI 2024 :

- Pour les emplois : une augmentation de 360 500 € par rapport aux prévisions du BI 2024.
- Pour les ressources : une augmentation de 138 410 €, essentiellement due à la perception de la subvention au titre de la transition écologique.

Le fonds de roulement, qui permet de mesurer les ressources de l'EPA mobilisables pour financer ses investissements, est ramené à un montant prévisionnel de **7 694 034 €** à l'issue du BR I 2024. Pour rappel, le fonds de roulement s'élevait au 31 décembre 2023 à 9 239 830 €.

Cette diminution de 1 545 796 € du fonds de roulement au BR I 2024 a pour conséquence un ponctionnement de la trésorerie.

La **trésorerie** arrêtée au 31 décembre 2023 à 10 427 953 € est ramenée à l'issue du BR I à **8 882 157 €** et permet donc à l'établissement de couvrir les engagements pris.

Le plan de trésorerie annexé décline, mois par mois, les données du tableau des autorisations budgétaires et détermine la soutenabilité infra-annuelle en fonction des besoins de CP. Il permet notamment d'identifier à quelle date les engagements pris auront un impact en trésorerie.

Ce budget rectificatif n°1 2024 a pour objectif principal de venir réajuster, en cours d'exercice et au regard des éléments connus, les besoins de l'établissement, en termes d'engagements et de dépenses pour permettre un pilotage budgétaire efficace.

Le BR I confirme les objectifs poursuivis par l'EPA Masse. Prévoyant des décaissements conséquents, tenant notamment à l'aboutissement des travaux des programmations immobilières antérieures, mais plus spécifiquement à la mise en œuvre de la dernière tranche de la PIC 2022-2024, il témoigne de la volonté de l'établissement de rénover son parc domanial.

Le BR I, présenté au vote du présent conseil d'administration, est soutenable grâce à une trésorerie initiale conséquente qui fait et fera l'objet d'un suivi attentif, car gagée par les reste-à-payer à hauteur de 6 M€.

ANNEXE 1 – DÉTAIL DES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Afin de simplifier et de faciliter l'information des membres du conseil d'administration, sont présentées en détail dans ce document, les modifications budgétaires apportées par le budget rectificatif n°1.

DÉPENSES PAR DESTINATION

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Évolution des crédits ouverts au BI 2024 et BR I 2024 (en €) sur la destination 1 :

Montants en euros (€)	BI 2024		BR I 2024		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	5 883 500	5 931 000	6 283 500	5 931 000	6,80 %	0,00 %

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Sur cette enveloppe les dépenses prévues sont identiques au BI :

- *Fonctionnement : AE = CP = 900 000 € au titre des loyers et provisions pour charges (identique au BI)*
- *Fonctionnement : AE = CP = 65 000 € au titre des régularisations de charges (identique au BI)*

Détail des opérations de renouvellement de conventions retenues pour l'année 2024 (en €):

Résidence	AE 2024	CP 2024
Nouvelles conventions	680 000	302 500
Bordeaux Mésolia	0	0
Bordeaux Aquitanis	0	25 000
TOTAL	680 000	327 500

L'enveloppe totale de cette sous-destination est augmentée par rapport au BI, et s'élève désormais à :

- *Fonctionnement : AE = 1 645 000 € (+400 000 €) / CP = 1 292 500 € (identique au BI)*

Cette augmentation (+400 000 €) a pour vocation de répondre aux éventuelles réservations de logements dans le cadre du projet du Marin en Martinique.

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Eu égard au montant de l'exécuté issu du Cofi 2023, et eu égard aux données de consommations connues en 2024, il est proposé de garder la même enveloppe que celle votée au BI 2024 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 610 000 € (*identique au BI 2024*)

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

Il est proposé de garder les montants initialement prévus au BI sur cette enveloppe :

→ Fonctionnement : AE = CP = 2 700 000 € (*identique au BI 2024*)

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Cette enveloppe est identique à celle prévue au budget initial 2024 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 150 000 € (*identique au BI 2024*)

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Cette enveloppe est identique à celle prévue au budget initial 2024 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 13 500 € (*identique au BI 2024*)

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

Eu égard au montant de l'exécuté issu du Cofi 2023, et eu égard aux sommes d'ores et déjà engagées en 2024, il est proposé de garder la même enveloppe que celle votée au budget initial :

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 165 000 € (*identique au BI 2024*)

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Evolution des crédits ouverts au BI 2024 et BR I 2024 (en €) sur la destination 2 :

Montants en euros (€)	BI 2024		BR I 2024		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	4 823 000	4 599 000	4 823 000	4 599 000	0,00 %	0,00 %
Investissement	3 453 200	4 003 200	4 731 700	4 361 700	37,02 %	8,96 %
TOTAL	8 276 200	8 602 200	9 554 700	8 960 700	15,45 %	4,17 %

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Dans cette rubrique, sont reprises les dépenses relatives aux travaux de programmation immobilière issus des années antérieures, et dont les réalisations restent inachevées, ainsi que les travaux soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la PI 2024.

Les rénovations de logements et les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage y figurent également.

Ces dépenses concernent les natures *fonctionnement* (rénovations et rémunérations fixes des mandataires) et *investissement* (travaux et autres frais accessoires à ceux-ci)

Tableau des opérations relatives à la programmation immobilière et aux travaux exceptionnels :

Montants en euros (€)	Fonctionnement (FCT) AE 2024		Fonctionnement (FCT) CP 2024		Investissement (INV) AE 2024		Investissement (INV) CP 2024	
	BI	BR I	BI	BR I	BI	BR I	BI	BR I
Travaux PI < 2024	-	-	-	-	400 000	854 000	950 000	950 000
Travaux PIC 2024	-	-	-	-	2 363 000	2 909 000	2 363 000	2 363 000
RF	448 000	448 000	224 000	224 000	-	-	-	-
RV	-	-	-	-	186 000	186 000	186 000	186 000
Rénovations	725 000	725 000	725 000	725 000	-	-	-	-
Appel à projets transition écologique	-	-	-	-	-	192 500	-	192 500
Total	1 173 000	1 173 000	949 000	949 000	2 949 000	4 141 500	3 499 000	3 691 500

- Pour l'ensemble de la sous-destination 2-2, les dépenses sont portées après BR I à :
- Fonctionnement : AE = 1 173 000 € (*identique au BI*) CP = 949 000 € (*identique au BI*)
 - Investissement : AE = 4 141 500 € (+1 192 500€) CP = 3 691 500 € (+192 500 €)

Cette augmentation budgétaire, principalement en autorisations d'engagement (AE) et accessoirement en crédits de paiement (CP), correspond notamment à :

- l'engagement des travaux de réhabilitation et de transformation de bureaux de Douanes en logements à Saint-Georges de L'Oyapock pour un montant de 454 000 € ;
- des travaux prévus sur la cité de l'Hay les Roses, concernant les réseaux d'eau et de chauffage, d'un montant total de 236 000 € ;
- les opérations prévues au titre de l'appel à projet au titre de la transition écologique pour un montant total de 192 500 €.

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière

L'enveloppe budgétaire allouée sur cette sous-destination a été revue à la hausse notamment suite aux opérations prévues au titre du FACVA ; d'une part après révision des devis initiaux faits par les services territoriaux, et d'autre part du fait de décaissements en 2024 d'opérations n'ayant pas pu être terminées en 2023. Il est ainsi proposé d'augmenter l'enveloppe d'investissement de 86 000 € en AE et 166 000 € en CP.

- Fonctionnement : AE = CP = 1 000 000 € (*identique au BI*)
- Investissement : AE = 590 200 € (+86 000 €) / CP = 670 200 € (+166 000 €)

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Il est proposé de garder les montants initialement prévus au BI sur cette enveloppe :

- Fonctionnement : AE = CP = 2 650 000 € (*identique au BI*)

DESTINATION 3. Fonctions support

Evolution des crédits ouverts au BI 2024 et BR I 2024 (en €) sur la destination 3 :

Montants en euros (€)	BI 2024		BR I 2024		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	267 000	217 000	267 000	217 000	0,00 %	0,00 %
Investissement	10 000	10 000	12 000	12 000	20,00 %	16,67 %
TOTAL	277 000	227 000	279 000	229 000	0,72 %	0,88 %

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Il est proposé de garder les montants initialement prévus au BI sur cette enveloppe :

→ Fonctionnement : AE = CP = 10 000 € (*identique au BI*)

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Il est proposé de garder les montants initialement prévus au BI sur cette enveloppe :

→ Fonctionnement : AE = CP = 15 000 € (*identique au BI*)

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Cette sous-destination comprend notamment le coût lié à l'accompagnement d'un cabinet d'audit dans la certification des comptes de l'établissement. Il est proposé de garder les montants initialement prévus au BI 2024 :

→ Fonctionnement : AE = 112 000 € (*identique au BI*) / CP = 62 000 € (*identique au BI*)

Sous-destination 3-4. Informatique

Cette sous-destination fait l'objet d'un léger réajustement sur la nature investissement :

→ Fonctionnement : AE = 115 000 € (*identique au BI*) / CP = 115 000 € (*identique au BI*)

→ Investissement : AE = 12 000 € (+2 000 €) / CP = 12 000 € (+2 000 €)

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Les niveaux de consommation des années précédentes comme ceux de cette année permettent de maintenir le montant des crédits à 15 000 € :

→ Fonctionnement : AE = CP = 15 000 € (*identique au BI 2024*)

RECETTES PAR ORIGINE

Les recettes de l'établissement inscrites au BR I pour l'année 2024 sont revues à la hausse par rapport au BI, elles s'élèvent désormais à **13 538 904 €**. Elles sont globalisées par nature.

Elles se répartissent ainsi :

- Les prévisions de recettes propres restent identiques au budget initial et s'élèvent à **11 494 494 €**.
- Les prévisions des recettes issues des *autres financements de l'État* augmentent quant à elles de 138 410 € (plan de transition écologique et reliquat de retour de CAS) et atteignent **2 044 410 €**.

Montants en euros (€)	BI 2024	BR I 2024	Différence
Recettes propres	11 494 494	11 494 494	0
Autres financements de l'État	1 906 000	2 044 410	138 410
TOTAL	13 400 494	13 538 904	138 410

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES : LES DÉPÔTS DE GARANTIE

Les dépôts de garantie correspondent à un mois de loyer hors charge. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Dans le cadre de la réglementation GBCP, ces dépôts de garantie versés ou remboursés ne constituent pas des opérations budgétaires. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles impactent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

Dépôts de garantie et cautions (comptes 16511 et 16518)	2023	BI 2024	BR I 2024	Écart BI/BR	Variation BI/BR
Encaissements	174 826	176 000	176 000	0	0,00 %
Décaissements	134 575	140 000	140 000	0	0,00 %

→ Encaissements : 176 000 € (*identique au BI*)

→ Décaissements : 140 000 € (*identique au BI*)

ANNEXE II - RAPPEL DES DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Sous-destination 3-4. Informatique

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget rectificatif I 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
DEPENSES									RECETTES				
	Montants Compte financier 2023		Montants BI 2024		Montants BR I 2024		Ecart entre le BI 2024 et le BR I 2024		Montants Compte financier 2024	Montants BI 2024	Montants BR I 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR I 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	12 779 942	13 400 494	13 538 904	138 410	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension													Subvention pour charges de service public
									1 312 937	1 906 000	2 044 410	138 410	Autres financements de l'Etat
												-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	9 032 092	8 973 395	10 973 500	10 747 000	11 373 500	10 747 000	400 000		11 467 005	11 494 494	11 494 494	-	Autres financements publics
												-	Recettes propres
												-	
Intervention												-	Recettes fléchées*
													Financements de l'Etat fléchés
Investissement	2 727 940	3 845 067	3 463 200	4 013 200	4 743 700	4 373 700	1 280 500	360 500					Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	11 760 032	12 818 462	14 436 700	14 760 200	16 117 200	15 120 700	1 680 500	360 500	12 779 942	13 400 494	13 538 904	138 410	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)									38 520	1 359 706	1 581 796		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine – BR I 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination – BR I 2024

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	0	0	6 283 500	5 931 000					6 283 500	5 931 000
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			4 823 000	4 599 000			4 731 700	4 361 700	9 554 700	8 960 700
Destination 3 : « fonctions support »			267 000	217 000			12 000	12 000	279 000	229 000
TOTAL	0	0	11 373 500	10 747 000	0	0	4 743 700	4 373 700	16 117 200	15 120 700

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	-
---	----------

Tableau des recettes par origine - BR I 2024

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		2 044 410			11 494 494				13 538 904
TOTAL	0	2 044 410	0	0	11 494 494	0	0	0	13 538 904

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	1 581 796
--	------------------

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget rectificatif I 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Compte financier 2023	BI 2024	Budget rectificatif I 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR I 2024	Compte financier 2023	BI 2024	Budget rectificatif I 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR I 2024	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	38 520	1 359 706	1 581 796	222 090					Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal									dont Budget Principal
dont Budget Annexe									dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	130 425	140 000	140 000		171 966	176 000	176 000		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**									Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	875 741				831 352				Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	1 044 686	1 499 706	1 721 796	222 090	1 003 318	176 000	176 000		Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)					41 368	1 323 706	1 545 796	222 090	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***									dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)					41 368	1 323 706	1 545 796	222 090	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 044 686	1 499 706	1 721 796	222 090	1 044 686	1 499 706	1 721 796	222 090	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget Rectificatif I 2024
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2023	BI 2024	BR I 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR I 2024	PRODUITS	Compte financier 2023	BI 2024	BR I 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR I 2024
Personnel		0	0	0	Subventions de l'Etat	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
dont charges de pensions civiles*					Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 696 059	15 636 086	15 636 086	0	Autres subventions				
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	14 354 394	14 619 856	14 013 856	-606 000
TOTAL DES CHARGES (1)	14 696 059	15 636 086	15 636 086		TOTAL DES PRODUITS (2)	15 354 394	15 619 856	15 013 856	-606 000
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	658 335				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		16 230	622 230	606 000
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 354 394	15 636 086	15 636 086		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 354 394	15 636 086	15 636 086	

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte financier 2023	BI 2024	BR I 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR I 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	658 335	-16 230	-622 230	-606 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 604 663	4 889 086	4 889 086	0
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 283 321	2 219 362	2 219 362	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	625 231			
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	413 093			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	3 191 815	2 653 494	2 047 494	-606 000

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2023	BI 2024	BR I 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR I 2024	RESSOURCES	Compte financier 2023	BI 2024	BR I 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR I 2024
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	3 191 815	2 653 494	2 047 494	-606 000
Investissements	3 453 650	4 013 200	4 373 700	360 500	Financement de l'actif par l'État	51 300		744 410	744 410
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	7 725			
					Autres ressources				
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	130 426	140 000	140 000		Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	171 966	176 000	176 000	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 584 076	4 153 200	4 513 700	360 500	TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 422 806	2 829 494	2 967 904	138 410
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)					Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	161 270	1 323 706	1 545 796	222 090

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2023	BI 2024	BR I 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR I 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-161 270	-1 323 706	-1 545 796	-222 090
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-119 902			
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-41 368	-1 323 706	-1 545 796	-222 090
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	9 239 830	5 223 194	7 694 034	2 470 840
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 188 123	-1 068 221	-1 188 123	-119 902
Niveau final de la TRESORERIE	10 427 953	6 291 415	8 882 157	2 590 742

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	10 427 953	11 046 256	12 427 269	12 156 065	12 264 096	12 134 018	12 276 961	11 930 046	11 818 171	12 179 839	10 850 767	10 019 028	-1 545 796
ENCAISSEMENTS													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	986 269	1 941 372	1 007 566	903 402	837 223	1 208 324	937 659	925 703	1 040 210	975 449	1 215 174	1 560 553	13 538 904
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	38 645	1 014 291	7 846	630 451	12 920	6 832	81 120	11 452	113 847	13 686	90 341	22 980	2 044 410
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	947 624	927 082	999 720	272 951	824 303	1 201 492	856 539	914 251	926 363	961 763	1 124 832	1 537 572	11 494 494
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
<i>Opérations non budgétaires</i>	2 176	10 140	9 997	11 852	17 169	16 207	10 687	27 524	26 742	14 999	11 332	17 175	176 000
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital													
Dépôts et cautionnements	2 176	10 140	9 997	11 852	17 169	16 207	10 687	27 524	26 742	14 999	11 332	17 175	176 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	988 445	1 951 512	1 017 564	915 253	854 392	1 224 530	948 346	953 227	1 066 952	990 449	1 226 506	1 577 728	13 714 904
DECAISSEMENTS													
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	367 354	560 908	1 274 430	797 706	976 850	1 072 723	1 284 516	1 050 341	686 037	2 306 257	2 047 907	2 695 671	15 120 700
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	312 145	482 212	790 330	731 600	653 731	580 327	653 327	582 561	528 914	1 954 718	1 556 882	1 920 252	10 747 000
Intervention													-
Investissement	55 209	78 696	484 099	66 106	323 119	492 395	631 189	467 781	157 123	351 539	491 025	775 419	4 373 700
<i>Dépenses liées à des recettes fléchées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
<i>Opérations non budgétaires</i>	2 788	9 591	14 338	9 516	7 620	8 865	10 745	14 761	19 246	13 265	10 338	18 927	140 000
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements	2 788	9 591	14 338	9 516	7 620	8 865	10 745	14 761	19 246	13 265	10 338	18 927	140 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	370 142	570 499	1 288 768	807 222	984 471	1 081 587	1 295 261	1 065 102	705 283	2 319 521	2 058 244	2 714 599	15 260 700
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	618 303	1 381 013	-271 204	108 031	-130 078	142 943	-346 915	-111 875	361 669	-1 329 073	-831 739	-1 136 871	-1 545 796
SOLDE CUMULE (1) + (2)	11 046 256	12 427 269	12 156 065	12 264 096	12 134 018	12 276 961	11 930 046	11 818 171	12 179 839	10 850 767	10 019 028	8 882 157	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévision			Prévision 2024										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2024	AE consommées les années antérieures à 2024	AE reprogrammées ou reportées en 2024	AE nouvelles ouvertes en 2024	TOTAL des AE ouvertes en 2024	CP ouverts les années antérieures à 2024	CP consommés les années antérieures à 2024	CP reprogrammés ou reportés en 2024	CP nouveaux ouverts en 2024	TOTAL des CP ouverts en 2024	AE prévues en 2025	CP prévus en 2025	AE prévues en 2026	CP prévus en 2026	AE prévues > 2027	CP prévus > 2027
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PI antérieures À 2024 et plan de résilience	Personnel	0																
	Fonctionnement	104 814	104 814								0							
	Intervention	0																
	Investissement	4 741 156				854 000	854 000				950 000	950 000						
Total PI <2023		4 845 970	3 991 970	-	-	854 000	854 000	-	-	-	950 000	950 000	-		-	-	-	-
PI 2024 dont réserves	Personnel	-					-					-						
	Fonctionnement	448 000				448 000	448 000	-	-		224 000	224 000						
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	2 909 000				2 909 000	2 909 000				2 363 000	2 363 000	-	546 000				
Total PI 2023		3 357 000	-	-	-	3 357 000	3 357 000	-	-	-	2 587 000	2 587 000		546 000				
Total opérations de PI (fonctionnement)		552 814	104 814	-	-	448 000	448 000	-	-	-	224 000	224 000		-				
Total opérations de PI (investissement)		7 650 156	3 887 156	-	-	3 763 000	3 763 000	-	-	-	3 313 000	3 313 000		546 000				
Total opérations de PI		8 202 970	3 991 970	-	-	4 211 000	4 211 000	-	-	-	3 537 000	3 537 000		546 000				
Réservation de logements	Personnel	0					-											
	Fonctionnement	680 000				680 000	680 000	0	0	25 000	327 500	352 500						
	Intervention	0					-											
	Investissement	0					-											
Total réservation de logements		680 000	-	-	-	680 000	680 000	-	-	25 000	327 500	352 500	-	-	-	-	-	-
	Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	1 232 814	104 814	-	-	1 128 000	1 128 000	-	-	25 000	551 500	576 500	-	-	-	-	-	-
	Ss total intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	7 650 156	3 887 156	-	-	3 763 000	3 763 000	-	-	-	3 313 000	3 313 000	-	546 000	-	-	-	-
TOTAL		8 882 970	3 991 970	-	-	4 891 000	4 891 000	-	-	25 000	3 864 500	3 889 500	-	546 000	-	-	-	-

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Prévision			Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Op. 1	Financement de l'Etat*	0	0	2 044 410	1 670 000	1 300 000	1 300 000
	Autres financements publics**						
	Autres financements***			11 494 494	11 140 000	11 140 000	11 140 000
	Total Op.1	-	-	13 538 904	12 810 000	12 440 000	12 440 000
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.2	-	-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	2 044 410	1 670 000	1 300 000	1 300 000
	Ss total autres financements publics	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements	-	-	11 494 494	11 140 000	11 140 000	11 140 000
	TOTAL	-	-	13 538 904	12 810 000	12 440 000	12 440 000

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés